

## LE MOT DU MAIRE

Le conseil a tenu des rencontres avec les associations des lacs. Une de leurs préoccupations est la protection des lacs. Dans sa recherche de solutions, le maire et le directeur général ont rencontré, le 1er mars dernier, le conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides). Les orientations de celui-ci sont de:

- \* concevoir et mettre en œuvre un programme de suivi volontaire des lacs des Laurentides, destiné d'abord aux regroupements et aux associations de lacs;
- \* développer avec les municipalités et les acteurs du milieu, un programme d'actions stratégiques par zone bleue;

Un dossier à suivre!

La semaine de relâche scolaire s'est amorcée par la journée de neige organisée par le comité des loisirs le samedi 25 février dernier.

De nombreuses familles ont bravé le froid et le vent (on ne peut pas toujours avoir la température idéale) pour participer à cette belle journée. Je voulais donc profiter de l'occasion pour féliciter et remercier les bénévoles du Comité des loisirs pour cette journée ainsi que les sorties organisées pour les écoliers tout au long de la semaine. La Municipalité et le conseil sont vraiment heureux de supporter ces activités qui permettent aux familles et aux enfants de profiter de la saison.

Pour terminer cette semaine, le 4 mars s'est tenue une journée de pêche sur la glace au Petit Lac Caribou. Des centaines de pêcheurs ainsi que leurs familles ont répondu à cette activité de plein air. Je ne peux passer sous silence la bonne initiative de donner une ligne aux jeunes pêcheurs ainsi que la gratuité pour toute la famille. Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier toute l'équipe de l'Association de chasse et pêche de Labelle pour leur initiative et le succès remporté.

Profitez des dernières belles journées d'hiver!

Gilbert Brassard, maire

## LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE À LABELLE



Faisant suite à de nombreux commentaires reçus de la part de citoyens au sujet de la Sûreté du Québec, il me fait plaisir de vous faire un suivi sur ce dossier. En janvier dernier, Marie Rachel Charlebois et moi avons rencontré le Sergent Bazinet de la SQ afin de discuter des inquiétudes de plusieurs Labellois quant à la rare présence de la Sûreté du Québec dans notre village.

Suite à cette rencontre, des actions ont été immédiatement mises en place par la SQ afin de nous desservir d'une meilleure façon. La Sûreté du Québec a accru sa surveillance à Labelle et les policiers ont été sensibilisés au problème que nous éprouvons avec, entre autres, des véhicules tout-terrain qui ne respectent pas le code de la route. Plusieurs interventions ont été faites en ce sens par la SQ, interventions qui ont été grandement appréciées par nous tous.

Plusieurs parents sont aussi inquiets quant à l'accès facile aux drogues pour les jeunes. À cet effet, des actions ont déjà été prises. La Municipalité et la Maison des Jeunes de Labelle ont rencontré dernièrement la Sûreté du Québec et *Tangage Laurentides* afin de mettre sur pied un plan d'actions pouvant aider à mieux comprendre ce qui se passe dans nos quartiers ainsi qu'à équiper les parents afin de faire face à certaines situations avec leurs adolescents. Déjà un résultat concret est annoncé, une rencontre aura lieu le 4 avril prochain à l'hôtel de ville pour permettre aux parents de rencontrer et de connaître les ressources disponibles dans notre milieu et faciliter ainsi leur compréhension des phénomènes que vivent leurs jeunes. Cette rencontre vous permettra d'obtenir réponses à beaucoup de vos questions dans un climat accessible et chaleureux. Les intervenants et les policiers qui seront sur place ne porteront aucun jugement, ils seront là pour nous aider.

*Suite page 2*

Saviez-vous que la Sûreté du Québec dispose d'un organisme à but non lucratif qui se nomme **Info-Crime** ? Afin d'aider les policiers dans leurs efforts pour protéger la société contre le crime, nous pouvons communiquer avec eux via leur ligne sans frais au **1 800 711-1800**. Vous pouvez donc communiquer avec la police en toute confidentialité.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à me faire parvenir vos commentaires à la Municipalité au 686-2144.

Vicki Émard  
Conseillère municipale  
Responsable dossier sécurité publique

# COFFRE À OUTILS COOL POUR PARENTS ENGAGÉS!

## PARENT D'ADOLESCENT

vous êtes cordialement invité

**MARDI LE 4 AVRIL- 19 H**

**À la grande salle de l'hôtel de ville**

à une **SOIRÉE D'INFORMATION**

pour vous aider à mieux comprendre et vous accompagner dans  
**L'ADOLESCENCE.**

En collaboration avec :



### Tangage des Laurentides – prévention des toxicomanies

Cet organisme tente de fournir, à tous et chacun, les outils nécessaires dont ils ont besoin, afin de leur permettre de prendre en mains leur prévention des toxicomanies. Il propose un langage commun face au phénomène de la toxicomanie pour : Démystifier, dédramatiser sans banaliser.- Favoriser plus de cohérence dans sa compréhension- Harmoniser les interventions dans une action éclairée.



**GROUPE JAD**

### Le Groupe JAD c'est ...

- un organisme communautaire qui favorise la prévention de la toxicomanie chez les adolescents;
- un regroupement de jeunes qui veulent régler leurs problèmes ou sortir de leurs dépendances;
- assure un soutien et une écoute aux parents d'adolescents;
- offre une disponibilité dans un climat de respect et d'amour.



### La Sûreté du Québec

Un agent vous explique les différences et les conséquences qui peuvent résulter de certains comportements de jeune face au système judiciaire.

Une démystification de la loi des jeunes contrevenants.

**Pour information : 686-2144**



**Une initiative de la Municipalité de Labelle**

## **SESSION DU CONSEIL DU 6 mars 2006**

### **Les dossiers administratifs**

Le conseil a amorcé ses travaux de la session en adressant ses condoléances à M. Claude Nantel, conseiller municipal, et à sa conjointe, madame France Marleau, pour le décès de M. Roger Marleau, père de Mme Marleau, dont les funérailles avaient eu lieu ce même jour.

En poursuivant dans ses dossiers administratifs, le conseil a adopté plusieurs résolutions ayant une portée sur la vie municipale.

Ainsi, le conseil a donné son accord à la signature d'un contrat à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et des Régions, la Municipalité régionale de comté des Laurentides et les municipalités de Lac-Supérieur, La Minerve, St-Faustin - Lac-Carré et Labelle. Ce contrat, intitulé « *'contrat de diversification et de développement'* », vise à obtenir du gouvernement du Québec des fonds de 100 000 \$ par année pendant trois (3) ans pour le territoire de la MRC, afin de préparer un plan de diversification et de développement économique pour les municipalités visées.

Cette démarche fait suite à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du mois de février en regard de la fermeture de la scierie de Labelle, propriété de la Commonwealth Plywood. L'appel, fait aux différents ministères, semble avoir été entendu et nous espérons qu'ainsi la Municipalité, en association avec les intervenants socio-économiques, pourra entreprendre une démarche de diversification économique. C'est un dossier important à suivre.

Un autre dossier à suivre est le projet Bleu Laurentides du Conseil régional de l'environnement qui vise à connaître l'état de santé de nos lacs et dont monsieur le maire a parlé dans son petit mot en introduction du bulletin. Dans le but de faciliter l'implantation d'un programme de suivi environnemental des lacs à Labelle, le conseil municipal a appuyé, auprès de Placement Carrière-Été 2006, la demande d'embauche de stagiaires en environnement déposée par le CRE des Laurentides.

Le conseil a corrigé une précédente résolution, car le protocole d'entente avec l'organisme « Transport adapté et collectif des Laurentides » ne se renouvelait pas automatiquement comme on le croyait. Le conseil a donc donné son accord pour la signature du protocole, les coûts pour l'année financière 2006 et le choix du délégué n'étant pas différent du document accepté en décembre 2005.

Le conseil municipal a accepté d'adhérer au programme provincial d'économie d'eau potable de « Réseau Environnement » un regroupement de municipalités et d'organismes environnementaux. Il en coûtera 434 \$ pour bénéficier de la documentation et du matériel de promotion qui seront distribués principalement à tous les utilisateurs du réseau d'aqueduc de Labelle et aux citoyens en général.

Dans les dossiers majeurs, soulignons que le conseil municipal, tout en réitérant son accord à la politique sur l'éthique déjà en vigueur à la Municipalité, a souhaité lui apporter un amendement afin de clarifier l'article # 4 portant sur les cadeaux et les dons. Cette modification entre en vigueur immédiatement et s'applique à tous les employés syndiqués ou cadres, ainsi qu'aux élus de la Municipalité.

### **Dossiers de ressources humaines**

Le conseil a approuvé la nomination de monsieur Daniel De La Chevrotière au poste de lieutenant au service de protection contre les incendies. Monsieur De La Chevrotière avait amorcé sa formation d'officier en janvier dernier et la poursuit jusqu'à l'obtention de son certificat d'officier.

Madame Vicki Énard, conseillère municipale, a postulé pour un poste de pompière au sein de la brigade. Elle a débuté sa formation le 15 février dernier tout comme M. Daniel Thibault, employé aux travaux publics. Le conseil a ratifié l'embauche de Mme Énard.

Madame Marie Rachel Charlebois, responsable des loisirs, nous quittera pour son congé de maternité à la mi-mai. Le conseil a autorisé l'affichage du poste afin de procéder à son remplacement pour la durée de son congé. Également, on a autorisé l'affichage des offres d'emploi d'été pour le camp de jour. Il est à noter que ces postes apparaîtront dans le journal « L'Information du Nord », mais également sur tous les sites internet reliés à ce type d'emploi.

Au plan plus habituel, des autorisations de formation, notons que le conseil a autorisé le directeur général à suivre une formation donnée par « L'Association des directeurs municipaux » sur les nouvelles compétences municipales de même qu'à la responsable de l'urbanisme, pour une formation sur « les responsabilités de la personne désignée pour régler les mésententes relatives aux clôtures mitoyennes, fossé mitoyen, fossé de drainage et découvert » offert par la « COMBEQ ». Le besoin de ces deux formations découle de l'adoption et de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier du projet de loi # 62, modifiant plusieurs dispositions du Code municipal et de la Loi des cités et villes. De plus, madame Geneviève Demers suivra en avril une formation sur les « avis d'infraction ».

### **Dossiers d'urbanisme**

En urbanisme, le conseil, sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, a autorisé une dérogation mineure pour la propriété du 321, rue du Moulin. Une seconde sera accordée pour le 2865, chemin Nantel lorsque le propriétaire aura réaménagé son terrain pour enlever une entrée véhiculaire donnant sur la route 117.

Une infraction a été référée aux procureurs de la Municipalité pour l'envoi d'une mise en demeure formelle et le dépôt d'une procédure.

À la demande du ministère des Ressources naturelles, la Municipalité a donné son accord à un projet d'élargissement d'un sentier de VTT déposé par le Club Quad Iroquois. Le Club désire élargir ses sentiers d'environ 1 mètre afin de faciliter son entretien. Cette portion du sentier donne sur le chemin du Lac-Caché.

À la demande de citoyens, le service de l'urbanisme a entrepris la rédaction des avis de motion et des projets préliminaires de modification de la réglementation d'urbanisme pour cinq (5) sujets particuliers :

- Modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation (afin de permettre l'inclusion de quelques terrains) ;
- Permettre l'installation d'une tour de communication (qui devrait grandement améliorer la desserte des téléphones et autres appareils cellulaires) ;
- Permettre l'ajout d'usages complémentaires artisanaux de petite dimension dans les zones du village;
- Permettre la construction d'un garage dans une zone située en bordure de la route 117;
- Permettre l'usage de commerce de détail sous forme de kiosques en plein air dans une certaine zone (Ce-125), située elle aussi en bordure de la 117.

Afin de répondre aux questions des citoyens et de recueillir leur avis, tel que prévu dans la loi, le conseil a décrété la tenue d'une assemblée publique d'information le mardi 21 mars à 19 h, à la grande salle de l'hôtel de ville. Le personnel du service de l'urbanisme et des membres du conseil seront présents pour écouter les opinions exprimées par les citoyens qui y assisteront.

### **Loisir, culture et tourisme**

En réponse à la demande de plusieurs familles avec des enfants en bas âge, le conseil municipal a autorisé l'achat et l'installation d'appareils de jeux pour enfants d'âge pré - scolaire et début du primaire sur le terrain de la gare. Ils desserviront les jeunes familles résidant dans le secteur près de la gare, incluant la rue Alarie. Cet ajout d'aires de jeux était d'ailleurs un engagement du conseil. Pour le parc du Centenaire (Pavillon des loisirs), le conseil a approuvé également le remplacement de jeux qui furent vandalisés et même (Eh oui !) volés. Ces nouveaux appareils de jeux devraient être installés au printemps.

Le conseil a accordé des subventions pour supporter le fonctionnement annuel de certains organismes du milieu. Les subventions accordées pour 2006 à ces organismes sont :

3 000 \$ au Regroupement des propriétaires de la route de la rive-ouest du lac Labelle ;

1 500 \$ à l'Association des propriétaires de la rive-ouest du lac Labelle;

2 000 \$ à la Société d'Histoire de la Chute aux Iroquois ;

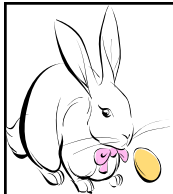
2 600 \$ au Club de ski de fond de Labelle

2 000 \$ au Club Quad Iroquois sous condition que certaines de leurs activités soient réalisées sur le territoire de Labelle.

Le conseil a également accordé à la polyvalente Curé-Mercure une somme de 175 \$ pour la réalisation du Gala des Mercures 2006 qui se tiendra en juin prochain.

Le parc national du Mont-Tremblant constitue une attraction récréo-touristique majeure dans notre région. Lors d'une rencontre avec la direction du parc, les membres du conseil déploreraient la pauvreté, voire l'absence de la signalisation donnant accès à l'entrée du parc située sur le territoire de Labelle à la Petite rivière Cachée. Le conseil a donc demandé par résolution au ministère des Transports et aux autorités de la SEPAQ (Société des établissements de Plein air du Québec) de remédier à la situation en faisant installer une signalisation appropriée le long de l'autoroute 15 et le long de la route 117 autant venant des Hautes-Laurentides (provenant de Mont-Laurier) que de la région de Montréal.

La séance du conseil du mois d'avril se tiendra le lundi 3 avril à la salle du conseil de l'hôtel de ville.



### **CONGÉS DE PÂQUES**

Les services municipaux, dont l'hôtel de ville et les travaux publics **seront fermés** le **Vendredi saint** et le **lundi de Pâques**, soit les 14 et 17 avril 2006.

Prenez note que la bibliothèque **sera fermée** le **Vendredi saint** mais sera ouverte le samedi de Pâques selon l'horaire régulier.

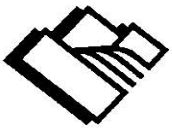
**JOYEUSES PÂQUES À TOUS!**

### **INFO MUNICIPALE – NOUVELLE DATE DE TOMBÉE**

Veillez prendre note que la date de tombée pour les organismes désirant publier des articles pour le mois, doivent faire parvenir leur article avant :

#### **La première journée du mois.**

\* Il serait fort apprécié que vous nous fassiez parvenir vos textes par courriel à l'adresse suivante:  
[ggaudreau@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:ggaudreau@municipalite.labelle.qc.ca)



# LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE

souhaite combler les postes saisonniers suivants :

## COORDONNATEUR TOURISTIQUE Poste cadre temporaire à temps plein

### Description sommaire du poste :

Sous la responsabilité de la responsable du greffe et des affaires juridiques, les tâches du coordonnateur touristique sont généralement d'assurer un service de qualité à la clientèle du bureau d'accueil touristique (BAT), de coordonner la gestion du BAT et du tourisme en général.

Ainsi, la personne doit, entre autres :

- \* Accueillir les gens, les renseigner, les diriger, etc.;
- \* S'assurer que les statistiques de fréquentation sont prises adéquatement;
- \* Superviser le personnel du BAT et déterminer l'horaire de travail;
- \* Contribuer à la création et à l'application des politiques de gestion du BAT (affichage, prix, etc.);
- \* Contribuer à la planification d'une journée de formation du personnel et y participer;
- \* Être en charge de la petite caisse du BAT, effectuer les commandes, etc.;
- \* Gérer les plaintes et requêtes du BAT et en faire rapport au supérieur immédiat;
- \* Entretenir une relation de confiance avec les partenaires locaux et externes du BAT;
- \* Remplir les rapports de toute sorte demandée par les instances gouvernementales (Tourisme-Québec, Association touristique des Laurentides, Municipalité, etc.);
- \* Participer à certains comités et projets touristiques;
- \* Assumer toute autre tâche connexe.

### Exigences :

- \* Avoir étudié en tourisme, en communication ou dans tout autre domaine connexe (atout majeur);
- \* 3 années d'expérience en tourisme;
- \* Expérience en gestion (atout);
- \* Entregent, autonomie, dynamisme, ponctualité, confiance en soi, goût d'apprendre et de nature curieuse, sens de l'organisation;
- \* Maîtrise de l'anglais (oral et écrit);
- \* Maîtrise des logiciels Word, Excel et de l'Internet (Publisher un atout);
- \* Détenir un certificat de secouriste en milieu de travail (un atout)
- \* Doit aimer les tâches diversifiées.

### Conditions de travail :

- \* 13 \$ / heure; horaire variable (jour, soir, fin de semaine)
- \* En début et fin de saison, l'horaire de travail est d'environ 24 heures par semaine, soit la fin de semaine (vendredi, samedi, dimanche)
- \* Date d'entrée en fonction : au début du mois de mai 2006 selon les disponibilités

## RESPONSABLE DE L'ANIMATION ET DES ANIMATEURS POUR LE CAMP DE JOUR

### Description du poste :

- \* Personne responsable du terrain d'animation;
- \* Supervision des animateurs;
- \* Interventions ponctuelles auprès des enfants;

### Exigences :

- \* Détenir un diplôme ou étudier en éducation spécialisée, en travail social ou en petite enfance ou une expérience pertinente;
- \* Être âgée de plus de 18 ans;
- \* Certification en secourisme;
- \* Posséder sa certification de sauveteur national (un atout);

La personne recherchée est dynamique, responsable et possède un sens de l'initiative. Posséder une certification de sauveteur serait un atout.

Si tu désires relever le défi et acquérir une expérience de travail enrichissante, fais-nous parvenir ton CV.

## PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL TOURISTIQUE

### Description sommaire du poste :

- \* Accueillir les gens, les renseigner, les diriger, etc.;
- \* Prendre en note les renseignements permettant de remplir les formulaires sur les statistiques de fréquentation;
- \* Prendre en note les plaintes et requêtes concernant le bureau d'accueil touristique et en faire rapport au supérieur immédiat;
- \* Assumer toute autre tâche connexe.

### Exigences :

- \* Maîtrise de l'anglais (oral et écrit);
- \* Maîtrise de l'Internet, Word et Excel;
- \* 1 an d'expérience en service à la clientèle et/ou en tourisme;
- \* Connaissances des Laurentides et des Hautes-Laurentides;
- \* Dynamisme, souriant(e), courtoisie, entregent, autonomie et sens des responsabilités;
- \* Détenir un certificat de secouriste en milieu de travail (un atout);
- \* Retourner aux études à temps plein en septembre 2006 (un atout);

### Conditions de travail :

- \* 9 \$ / heure;
- \* horaire variable (jour, soir, fin de semaine)
- \* Date d'entrée en fonction : aux alentours du 21 juin 2006 (date à confirmer)

## STAGE EN URBANISME Poste pour étudiant

### Description sommaire du poste :

- \* Assister le service de l'urbanisme dans ses tâches;
- \* Inspecter les permis et certificats d'autorisation émis;
- \* Inspecter les installations septiques;
- \* Poursuivre l'inventaire des installations septiques;

### Exigences :

- \* Avoir une formation collégiale ou universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire ou toute autre formation pertinente;
- \* Retourner aux études à temps plein en septembre 2006;
- \* Posséder un permis de conduire valide, classe 5.

### Conditions de travail :

Cet emploi est d'une durée maximale de 20 semaines, soit du début du mois de mai au début du mois de septembre 2006 (les dates peuvent varier selon la disponibilité du candidat). Le taux horaire est de 12\$ à raison de 35 heures / semaine, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

## ANIMATEUR POUR LE CAMP DE JOUR

### Description du poste :

- \* Animer des groupes d'enfants de 5 à 12 ans;
- \* Poste temps plein, du lundi au vendredi;
- \* 8,50 \$ / heure;

Tu as 17 ans ou plus, tu aimes travailler en équipe et avec les jeunes ? Tu débordes d'imagination et tu es capable de prendre des responsabilités ?  
J'attends ton CV !

**Tous ces postes sont autant disponibles  
pour les hommes que pour les femmes.**  
Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de  
ces offres d'emploi doit faire parvenir son  
curriculum vitae, avant le 21 mars 2006 à 16h30,  
en indiquant le poste sur lequel elle postule, à :

**Concours Emploi été**

**Mme Lucie Bourque**

**Responsable du greffe et des affaires juridiques**

**1, rue du Pont,  
Labelle (Québec)**

**JOT 1H0**

**Courriel: [lbouque@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:lbouque@municipalite.labelle.qc.ca)**

**Télécopieur: (819) 686-3820**



## LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Souhaite combler le poste suivant :

### COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE Poste à temps partiel (environ 13 h semaine)

#### DESCRIPTION DU POSTE :

Sous l'autorité de la responsable de la bibliothèque, le commis à la bibliothèque est responsable de :

- aider les clients, répondre aux questions d'orientation et aux demandes de renseignements généraux;
- effectuer les tâches relatives au prêt, au retour, au renouvellement, aux réservations de documents et à l'inscription des abonnés ainsi qu'à la modification de leur fichier lorsque requis;
- percevoir les amendes ou toute autre tarification en vigueur;
- effectuer les prêts inter bibliothèques et en assurer le suivi;
- assurer le suivi des retards et des réservations;
- ramasser et classer les documents et effectuer la lecture des rayons;
- aider la responsable de la bibliothèque lors des échanges de livres avec le Réseau-Biblio des Laurentides;
- s'occuper de l'inscription des internautes ainsi que de l'horaire d'utilisation des postes informatique;
- surveiller les entrées et sorties à la bibliothèque; si nécessaire, vérifie le contenu des sacs et des porte-documents;
- s'occuper de la préparation matérielle des documents ainsi que l'entretien et la réparation;
- participer à divers projets ou dossiers relatifs à l'animation;
- remplacer la responsable lors de ses vacances annuelles ou d'absences planifiées ou non.

#### EXIGENCES DU POSTE :

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Démontrer des aptitudes à travailler avec le public (diplomatie, tact, entregent)
- Posséder une bonne connaissance de la langue française orale autant qu'à l'écrit
- Connaissance de l'informatique
- Capacité physique pour soulever des poids (environ 15 kilos)
- Faire preuve d'une dextérité manuelle

#### CONDITIONS DE TRAVAIL :

- horaire variable (jour, soir, fin de semaine)
- salaire selon la convention collective de travail en vigueur

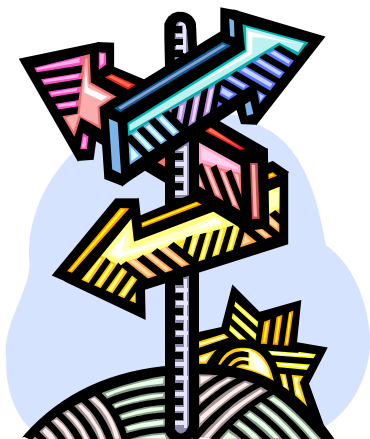
Ce poste est autant disponible pour les hommes que pour les femmes.

Toute personne intéressée par cette offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le **31 mars 2006 à 16 h 30**.

Poste de commis de bibliothèque  
Madame Nathalie Rosbon  
Responsable de la bibliothèque  
1, rue du Pont, Labelle (Québec), J0T 1H0  
Courriel : [labelle@crsbpl.qc.ca](mailto:labelle@crsbpl.qc.ca) / Télécopieur : (819) 686-3820

# ***Avis à toute la population!***

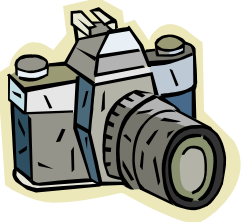
## Enseigne dérogatoire



La Municipalité procédera **dans la semaine du 27 mars prochain** au ramassage de toutes les enseignes (affiches, pancartes, écriteaux, etc.) situées dans les emprises des chemins et qui sont dérogatoires. Ces enseignes dérogatoires sont :

- ♦ Enseignes sur les poteaux d'utilité publique ou sur les arbres ;
- ♦ Enseignes directionnelles (vers un commerce, une résidence ou un service) ;
- ♦ Enseignes publicisant une activité, un service ou un commerce ;
- ♦ Enseignes installées sans certificat d'autorisation ;

Si vous souhaitez récupérer ces enseignes, vous avez jusqu'au **26 mars prochain** pour le faire. Toutes les enseignes ramassées par la Municipalité après cette date, ne pourront être récupérées et seront jetées.



## À LA RECHERCHE DE PHOTOS DE LABELLE

La Municipalité est à la recherche de belles photos représentant des sites et activités touristiques de Labelle. Par exemple, la rivière, les sentiers (pédestre, motoneige, quad, vélo, ski de fond), kayak, canot, patinage, vélo, bateau, chasse, pêche, etc.

Ces photos serviront à la refonte du site Internet de la Municipalité.

Acheminez vos photos, d'ici la fin du mois d'avril, soit par courrier, soit en les déposant dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'hôtel de ville ou soit par courriel à :

Lucie Bourque  
Municipalité de Labelle  
1, rue du Pont  
Labelle (Québec) J0T 1H0  
[lbouque@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:lbouque@municipalite.labelle.qc.ca)

*Soyons fiers de participer à  
la promotion de notre  
beau coin de pays!*

### Important :

S'il y a des personnes facilement identifiables sur les photos, vous devez nous écrire une petite note (signée et datée) à l'effet que vous nous confirmez que les personnes représentées sur les photos sont consentantes à ce que nous affichions lesdites photos sur le site Internet de la Municipalité et/ou à ce que nous les utilisions pour toute autre publicité de Labelle (guides touristique, revues, etc.)

Toutes les photos vous seront retournées par la suite. Assurez-vous donc de bien les identifier (nom et adresse).

## SERVICE DES INCENDIES

### CHANGEMENT D'HEURE = CHANGEMENT DE PILE

Au moment de changer l'heure de vos horloges le dimanche 2 avril prochain, nous demandons à tous de vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée et de remplacer les piles.



**CHANGEZ DE PILE  
POUR L'AMOUR**



## BANQUE DE CANDIDATURES : COMMIS DE BUREAU TEMPORAIRE SUR APPEL

La Municipalité désire se créer une banque de candidatures pour un poste de commis de bureau temporaire sur appel.

Les candidats doivent avoir une connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel) et doivent démontrer de l'initiative et de l'autonomie.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae par courriel à [lbouque@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:lbouque@municipalite.labelle.qc.ca), par télécopieur au (819) 686-3820 ou par la poste à l'adresse suivante :

**Banque de candidatures  
Municipalité de Labelle  
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Heure du conte pour les 3 à 5 ans :

Le jeudi 30 mars, à 10 h 30, la bibliothèque reçoit la conteuse professionnelle Isabelle Crépeau pour une « heure du conte » avec les tout-petits. Places limitées et inscription obligatoire : réservez au 686-2144, poste 237.

### Concours « BIBLIO QUIZ TERRESTRE » :

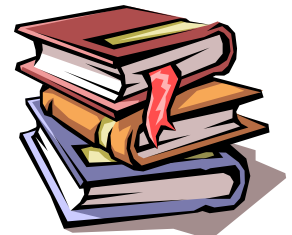
Le concours se poursuit jusqu'au 22 avril. Une paire de jumelle Tasco sera offerte ainsi que des bons d'achats en librairie. De plus, plusieurs prix régionaux seront attribués tels que des lecteurs MP3, des abonnements à la revue « Québec-Science », des livres et des logiciels.

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

### Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30  
Mercredi : 13 h à 17 h  
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30  
Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h  
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable  
686-2144, poste 237



## SERVICE DES LOISIRS

Marie Rachel Charlebois  
Tél.: 686-2144, poste 235

### INVITATION AUX PARENTS D'ADOS !

La Municipalité de Labelle invite tous les parents d'adolescents à une soirée d'information pour les aider à mieux comprendre la période de l'adolescence et les enjeux auxquels font face leurs jeunes.

Cette soirée d'information en collaboration avec Tangage des Laurentides, le groupe JAD et la Sûreté du Québec, se déroulera mardi le **4 avril prochain à 19 h** dans la grande salle en haut de l'hôtel de ville.

Nous vous attendons en grand nombre !

### GROS MERCI AU COMITÉ DES LOISIRS !

Merci aux bénévoles du comité des loisirs pour leur implication lors de la journée de neige du 25 février dernier ainsi que pour la réalisation des sorties à la Source et aux Glissades des Pays-d'en-Haut pendant la semaine de relâche.

Merci Merci Merci !



## PISCINE MUNICIPALE

Veuillez prendre note que la piscine municipale sera fermée pour le congé de Pâques, soit les 14-15-16-17 avril prochain. Les activités reprendront dès le mardi 18 avril.

### SESSION DU PRINTEMPS

Vous avez reçu dans votre publi-sac de la semaine dernière la programmation de notre session du printemps.

Notez que la date d'inscription est la **20 mars 2006** de 17 h à 19 h ou dès maintenant. La session débutera dès le **25 mars prochain!**

On vous attend!



## SAUVONS NOTRE TAXI-BUS

Le service de TAXI-BUS est encore remis en question, faute du manque d'achalandage régulier. En effet, le service est évalué à chaque mois en fonction de son utilisation. Si l'achalandage est insuffisant, la MRC des Laurentides pourra arrêter le TAXI-BUS. C'est aux citoyens de Labelle de démontrer leur intérêt à utiliser le service.

La Municipalité doit payer sa quote-part qu'il y ait service ou non à Labelle. Alors, pourquoi ne pas en profiter!

### SONDAGE : QU'EST-CE QUI CLOCHE AVEC NOTRE TAXI-BUS?

Dans le but d'améliorer le service offert, nous souhaitons connaître ce que vous pensez du service de transport en commun à Labelle :

- Est-ce que l'horaire offert est adapté aux besoins des Labelloises et Labellois?
- Est-ce que le TAXI-BUS devrait partir de Labelle le matin plus tôt ou plus tard?
- Qu'est-ce qui devrait être amélioré selon vous?

Faites-nous part de vos commentaires, positifs ou négatifs, en communiquant à la Municipalité au (819) 686-2144 poste 0 ou par courriel à [info@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:info@municipalite.labelle.qc.ca)

Votre opinion est très importante pour nous!

### Rappel :

- Le TAXI-BUS est un service économique et écologique: 2 raisons de s'en servir, surtout au prix de l'essence!
- Calculez les coûts rattachés à l'utilisation de votre véhicule versus ceux rattachés à l'utilisation du transport en commun de Labelle, vous verrez que le TAXI-BUS est un moyen économique et payant!
- À ne pas oublier que le transport en commun intermunicipal des Laurentides offre maintenant un **nouveau point d'arrêt au Cégep de St-Jérôme et ce, tous les jours.**

***Unissons-nous pour sauver le TAXI-BUS et continuer à offrir un service de transport en commun à Labelle!***

**Pour information: 425-9979 ou 800-717-9737**



# ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

## CPE L'ANTRE-TEMPS – SOUPER SPAGHETTI LE 22 AVRIL 2006

Le CPE L'Antre –Temps vous invite à un souper spaghetti avec animation (monsieur Alain Beudet "chansonnier") pour amasser des fonds afin d'aménager la cour extérieure. Le coût des billets est de seulement 10 \$.

Pour information ou réservation veuillez contacter madame Manon Lachaine au 686-9469.

## LES JOURS DE LA JONQUILLE

Le 30 mars prochain, il y aura vente de jonquilles, symbole d'espoir pour les gens touchés par le cancer.

Il y aura trois points de vente, soient:

- \* Pharmacie Cormier
- \* Caisse populaire
- \* Fleuriste André Mayer

Tarif: 3 pour 5 \$  
7 pour 10 \$  
Bulbe en pot à 7 \$

Réservez tôt, ça nous concerne tous!

Sylvie Robidoux 686-3500  
Pierrette Labelle 686-2041



## COMPTOIR D'ENTRAIDE

Nous vous invitons au brunch bénéfique au profit du Comptoir d'entraide de Labelle, le dimanche **30 avril prochain** à l'hôtel de ville de Labelle avec musique d'ambiance.

Le prix est de 15 \$ par adulte et de 5 \$ par enfant de 12 ans et moins.

Nous vous y attendons en grand nombre!

Aline Saindon

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LABELLE

La Société d'horticulture et d'écologie de Labelle tiendra son assemblée générale annuelle, le jeudi **23 mars 2006 à 19 h** à l'hôtel de ville de Labelle. Vous pourrez rencontrer madame Francine Carrier, votre nouvelle représentante au conseil de la Municipalité. Il y aura également élection d'un nouvel exécutif.



Bienvenue à tous!

Pour information : Francine Carrier au 686-3357

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Mars	21	Assemblée publique de consultation	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Mars	21	Premiers soins	Nourri-Source	CLSC de Labelle
Mars	21	Assemblée spéciale	Comité de survie, moulin à scie de Labelle	Hôtel de ville
Mars	23	Assemblée générale annuelle	Société d'horticulture et d'écologie de Labelle	Hôtel de ville
Mars	30	Conte pour enfants	Municipalité de Labelle	Bibliothèque de Labelle
Mars	31	Soirée de film de chasse avec «l'homme panache»	Association chasse et pêche de Labelle	Centre communautaire
Avril	4	Soirée d'information—parents d'ados	Municipalité de Labelle	Hôtel de ville
Avril	22	Souper spaghetti	CPE l'Antre-temps	Centre communautaire
Avril	30	Brunch	Comptoir d'entraide	Hôtel de ville

# CGAL

## COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le mercredi 22 février dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle du CGAL. La première partie de cette rencontre fut consacrée à monsieur Paul Calcé, directeur général du Centre local de développement (CLD des Laurentides), qui a fait une présentation sur l'importance pour les entreprises de se regrouper. Ce fut un exposé fort intéressant et les membres du CGAL remercient monsieur Calcé pour son intervention.

La deuxième partie de la réunion a été consacrée au déroulement de l'assemblée générale durant laquelle, entre autres, les orientations 2006 ont été déterminées et le conseil d'administration a été élu.

#### **Orientations 2006 :**

Structurer le Comité (obtention des lettres patentes, adoption des règlements généraux, etc.)

Recrutement : augmentation de 10% du nombre d'adhésions (présentement le CGAL compte 49 membres)

Augmentation de la visibilité du CGAL

Préparation du guide touristique 2007 (définition du mandat, appel d'offres, commandites, coordinations, etc.)

Organisation de 2 soirées bénéfiques (sous forme de 5 à 7)

#### **Membres du CA :**

**Jacinthe Godmer**  
**Nicole Choquet**

**Solange Marquis**  
**Caroline Jodoin**

**Hubert Clot**  
**Lucie Bourque**

**Michel Terreault**

L'assemblée générale s'est terminée par des échanges entre entrepreneurs autour d'un **goûté commandité par le Marché Gilles Lanthier**. Merci monsieur Lanthier!

### **MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉES SUR LES ENTREPRENEURS DE LABELLE**

En collaboration avec le CLD des Laurentides, le CGAL est à mettre à jour une base de données sur les entrepreneurs incluant les travailleurs autonomes et les organismes communautaires. Pour ce faire, nous avons besoin de votre aide : faites-nous parvenir vos coordonnées avec une brève description de votre activité principale.

### **DÉVELOPPEMENT, AGRANDISSEMENT, DÉMÉNAGEMENT, BON COUP ET AUTRES ...**

Vous agrandissez votre entreprise ou vous rénovez ? Nous voulons le savoir et ainsi partager vos bons coups avec la communauté labelloise! Renseignez-nous sur vos développements.

### **LIVRE DE COMMENTAIRES**

Nous sommes ouverts à vos suggestions et commentaires, positifs ou négatifs, tant que cela est constructif! Que ce soit concernant le guide touristique ou autres sujets, nous voulons le savoir ! Le livre est disponible à la réception de l'hôtel de ville ou vous pouvez toujours nous envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Lucie Bourque  
Secrétaire-trésorière du CGAL  
Télé. : (819) 686-2144 poste 227; téléc.: (819) 686-3820  
[lbouque@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:lbouque@municipalite.labelle.qc.ca)  
1, rue du Pont, Labelle, J0T 1H0

### **NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT**

Avoir un bébé est une chose merveilleuse, mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **troisième mardi de chaque mois**. Des mairaines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier:

#### **Premiers soins**

**Mardi le 21 mars 2006**

**Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30**

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire Pharmacie Pascal Cormier, Essaim de Labelle.

## ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LABELLE

Les directeurs (trices) de l'Association de chasse et pêche de Labelle sont très heureux de la réussite du tournoi de pêche sur glace, au Petit Lac Caribou de Labelle.

C'était une première pour l'Association. Suite à plusieurs lettres de demandes et différentes rencontres, le ministère nous accordait une dérogation pour une journée de pêche d'hiver, qui fût un succès très étonnant pour nous tous. Pas moins de 300 personnes sont venues nous visiter sur ce site et pour le tournoi on comptait 226 inscriptions pour la pêche, dont 75 étaient des jeunes de 17 ans et moins, qui ont reçu gratuitement de l'Association une brimbale pour la pêche.

Un peu plus de 100 truites mouchetées et quelques truites grises (Touladi) ont été enregistrées sur place, mais certains pêcheurs ont oublié de les enregistrer.

On vous remercie pour ce beau succès et on vous attend pour nos prochaines activités:

31 mars 2006: Soirée de film et conférence sur l'original avec «l'homme panache» et son trophée de 72"» tué à l'arc au Yukon;

28-29-30 avril 2006: Tournoi de pêche d'ouverture de la saison au Petit Lac Caribou;

8-9 juillet 2006: Tournoi de pêche «Festival de la truite» au Petit Lac Caribou:

Pour information: Claude Thibault, président au (819) 686-3480

Bienvenue à tous et encouragez-nous en prenant votre carte de membre. Merci à tous nos commanditaires!

Claude Thibault, président

## COMITÉ DE SURVIE DU MOULIN À SCIE DE LABELLE

### **ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Suite à la demande de la Commonwealth Plywood Ltée. de transférer le CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) de Labelle à Mont-Laurier, le Comité de survie du moulin à scie de Labelle vous invite, citoyens, citoyennes et ex-employés, à prendre part à une assemblée spéciale, qui aura pour but de vous informer sur les réels enjeux et les graves conséquences qu'aura cette décision sur le développement économique (50 emplois) et ses retombées (commerçants) si le ministère des Ressources naturelles autorise le transfert.

Cette réunion aura pour but de faire une pression politique pour empêcher ce transfert (CAAF) ou au moins, l'obtention d'une garantie d'un projet viable afin de compenser les pertes d'emplois.

Nous avons également invité le conseil municipal et le député, monsieur Sylvain Pagé, à nous donner leurs intentions à ce qui à trait à ce dossier. Mentionnons que les journalistes seront également invités à cette assemblée.

Il est important de mentionner que le grand nombre de participants à cette réunion indiquera, aux différents paliers de gouvernement, la réelle inquiétude de la communauté en ce qui concerne les retombées néfastes et la perte d'un joyaux patrimonial qu'est le moulin à scie de Labelle.

Nous vous invitons donc à venir signer la pétition et à assister à l'assemblée spéciale qui se tiendra le **mardi 21 mars à 19 h** à la grande salle de l'hôtel de ville.

N'oubliez pas que la décision finale de ce dossier sera déterminante pour l'avenir de Labelle.

Merci à l'avance!

Éric Gamache

Représentant du Comité de survie du moulin à scie de Labelle

**PS.** Les ex-employés d'Émeric Bergeron & fils qui ont été lésés par la faillite (salaire, vacances) sont invités à venir chercher le formulaire de remboursement lors de la réunion.

**« Y'a donc ben des 12-17 ans à maison des jeunes de Labelle! »**

Une centaine d'entre eux nous ont visités depuis l'ouverture au début d'octobre. Une cinquantaine d'entre eux fréquentent la maison des jeunes régulièrement, 15 à 40 jeunes nous visitent tous les jours. Du lundi au vendredi soir, la maison des jeunes qui occupe le pavillon des loisirs les accueillent.

En plus du billard, du ping-pong, du mississippi, du XBox, du cinéma-maison, de l'ordinateur, des jeux de société, en plus de tout cela, à la maison des jeunes il y a les projets et les sorties extérieures. La ligue de hockey cosom, fréquenter les musées, faire de la planche à neige, aller au théâtre, faire de la glisse sur des tubes, faire du camping hivernal, faire des voyages d'échanges culturels, aller jouer aux quilles et beaucoup plus!

**Notre organisme communautaire autonome fait de la prévention :**

- En leur fournissant un lieu de rencontre sain (sans drogue) : ils doivent devenir membres et s'engager à en respecter le code de vie.
- En offrant un lieu d'accompagnement et de référence en cas de problèmes : Vincent, le coordonnateur et un(e) animateur (trice) sont à l'écoute et plus...
- En leur facilitant l'intégration à leur société.
- En développant leur sens des responsabilités. **Ils organisent leurs activités.**
- En favorisant l'apprentissage de la démocratie (conseil de jeunes et plus).
- En favorisant les relations volontaires, égalitaires et respectueuses : Code de vie.
- En favorisant l'activité physique.

Nous faisons partie du RMJQ, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec et nous adhérons à leur philosophie qui consiste à **prévenir plutôt que de guérir**.

Nous collaborons avec la ville de Labelle pour arriver à cette fin. On nous fournit le pavillon des loisirs ainsi que l'accès au gymnase du centre communautaire deux soirs par semaine. Cette collaboration essentielle permet à ceux et celles qui le désirent d'être actifs (ves).

Tu as entre 12 et 17 ans et le goût de faire des projets et des activités, super, viens nous visiter du lundi au jeudi de 18 h à 21 h 30, les vendredis de 18 h à 22 h 30 au pavillon des loisirs. Tu aimerais te joindre à nos soirées de lundi-badminton et mardi hockey cosom, rends-toi directement au gymnase du centre communautaire, de 18 h 30 à 21 h.

Tu es à la recherche d'un emploi en maison des jeunes, tu as de l'expérience en animation, en intervention et tu connais bien le groupe d'âge, fais-nous parvenir ton curriculum vitae, au **15, rue des Loisirs, Labelle, J0T 1H0** à l'intention de Vincent. On pourrait avoir besoin de toi jusqu'à la mi-juin puis, de septembre 2006 à la mi-juin 2007.

Pour un bel avenir à Labelle!

Vincent Bernard  
Coordonnateur de la maison des jeunes de Labelle